Persee

Monsieur Olivier Marchand

Présentation générale

In: Economie et statistique, N°300, Décembre 1996. pp. 7-12.

Citer ce document / Cite this document :

Marchand Olivier. Présentation générale. In: Economie et statistique, N°300, Décembre 1996. pp. 7-12.

doi : 10.3406/estat.1996.6170

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/estat_0336-1454_1996_num_300_1_6170

BY: $ = creative commons

PROJECTIONS DE POPULATION ACTIVE ET PARTICIPATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL

Ce numéro 300 d'*Économie et Statistique* est entièrement consacré aux projections de population active et aux comportements d'activité des diverses catégories de la population. Il est le fruit d'un travail collectif mené depuis 1994 par un groupe interadministratif réunissant l'Insee, la Dares, le Commissariat général du Plan, la Direction de l'évaluation et de la prospective (ministère de l'Éducation) et la direction de la Prévision.

Il s'agissait tout d'abord d'actualiser les résultats du précédent exercice de projection mené lors des travaux de préparation du XI^{e} plan. Ces résultats avaient fait l'objet de débats dans la mesure où d'autres projections, conduites notamment par l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), prévoyaient alors des évolutions sensiblement différentes de celles de l'Insee (1). Ceci justifiait que le nouvel exercice fût, pour la première fois, une synthèse des réflexions menées conjointement par l'Insee et les autres organismes concernés.

Ensuite, il fallait tenter de répondre à certaines interrogations récurrentes sur la signification et les usages de ces projections de population active. De ce point de vue, l'effort mérite d'être souligné, même s'il n'apparaît pas totalement achevé ici : les réflexions relatives à la fameuse « flexion conjoncturelle des taux d'activité » n'ont pas encore abouti. Par ailleurs, certains approfondissements demeurent nécessaires ; ils seront évoqués à la fin de cette présentation.

Pour ceux qui ont en tête l'histoire des projections des ressources en main-d'œuvre depuis le début des années soixante, les progrès réalisés sont cependant évidents : le *corpus* des données utilisées gagne en qualité, les techniques de projection sont de mieux en mieux maîtrisées et permettent de multiplier les variantes, le « mode d'emploi » des scénarios présentés est mieux compris par leurs utilisateurs.

Sept articles composent ce numéro : trois plutôt généraux portant sur les principaux résultats de l'exercice de projection, sur les comparaisons interna-

---

1. Voir « L'économie française en perspective », rapport du groupe « Perspectives économiques du XI^{e} plan », présidé par J.-M. Charpin, Commissariat général du Plan, 1993.

Persée creative commons

tionales et sur les problèmes conceptuels, et quatre s'intéressant à des catégories particulières de la main-d'œuvre : les jeunes, les « adultes », les femmes, les personnes en fin de vie active. L'idée principale qui se dégage des trois premiers articles est que les projections de population active ont des horizons et des significations variés, parce qu'elles répondent à des besoins différents, et donc s'appuient sur des concepts et des méthodologies distincts.

Trois horizons pour des projections ayant des sens et des usages différents

Les projections de court-moyen terme, c'est-à-dire ayant un horizon de un à cinq ans maximum, visent à prévoir **l'évolution du chômage**. Il s'agit donc réellement de prévisions qui doivent prendre en compte les modifications de comportement liées à l'état de la conjoncture économique, ainsi que les effets des dispositifs de politique d'emploi sur l'équilibre du marché du travail. La notion d'activité retenue correspond soit aux concepts du Bureau international du Travail (BIT) lorsqu'on raisonne selon ces normes (en vue notamment de procéder à des comparaisons internationales), soit à une définition plus large du chômage, mesuré par exemple par l'indicateur administratif des Demandes d'emploi en fin de mois (DEFM). On attend de cet exercice une grande précision des résultats. Cependant, la sophistication des méthodes de projection de la population active est quelque peu vaine face aux diverses incertitudes des modèles utilisés pour simuler les ajustements et projeter le chômage. L'utilisation de méthodes de projection « intégrées » (cf. encadré sur les méthodes générales de projection dans l'article de comparaisons internationales de **D. Brondel**) semble dans ce cas préférable aux méthodes d'extrapolation « exogènes ».

Les projections de moyen-long terme (cinq à vingt ans) s'efforcent de répondre aux demandes des promoteurs de politiques plus structurelles. Elles fournissent des évolutions plausibles, permettant de cerner les besoins en créations d'emplois pour les années à venir et les principales mutations qui se produiront très vraisemblablement mais qu'il est encore possible d'infléchir. Les projections portent plutôt sur une notion de **population active disponible ou potentielle** (on parle également de ressources en main-d'œuvre), c'est-à-dire incluant des catégories d'actifs qui ont pu s'éloigner ou être écartés momentanément du marché du travail. L'approche est plus économique que sociale et elle fait davantage référence à une notion d'activité « au sens du recensement de la population », c'est-à-dire correspondant aux déclarations spontanées des personnes interrogées. Les résultats peuvent être moins précis que pour les projections de court-moyen terme, mais il est nécessaire de les accompagner d'indicateurs sur leur sensibilité aux hypothèses effectuées. Les méthodologies utilisées sont classiques, fondées le plus souvent sur une extrapolation des taux d'activité prolongeant de façon raisonnée les tendances récemment observées, à l'aide par exemple de lois de type logistique.

Enfin, *les projections de très long terme* cherchent à éclairer l'avenir au-delà de 2015, et dans le cas présent jusqu'à 2040. L'approche est cette fois-ci de type démographique et prospectif, c'est-à-dire qu'il n'est plus question de prévisions ni même de projections plausibles mais de **scénarios de référence** s'appuyant sur des hypothèses très typées, par exemple en matière de fécondité. Ces scénarios présentent l'éventail des évolutions possibles de l'offre de travail de long terme de l'économie. Le choix d'un scénario « tendanciel » sert seulement de repère chiffré pour la mise en œuvre et l'analyse de diverses variantes prolongeant à l'extrême certaines tendances de fond, telles que le mouvement

de vieillissement de la population active. Les concepts ou définitions utilisés n'ont guère d'importance, de même que la précision des résultats obtenus : de toute façon, d'autres exercices de projection seront réalisés d'ici là qui les affineront. L'essentiel est de bien identifier les hypothèses décisives et d'en montrer les incidences sur les résultats.

On voit donc l'importance de préciser l'horizon retenu et les besoins auxquels on s'efforce de répondre dans toute présentation de projections. La multiplicité des concepts d'activité, et surtout de chômage, utilisés est inévitable : elle n'est que le reflet du fonctionnement du marché du travail qui se caractérise comme l'illustre très clairement l'article de **D. Guillemot**, par un développement des situations floues ou intermédiaires. La reconnaissance et la prise en compte de ce « brouillage » sont nécessaires, même si cela risque d'affaiblir quelque peu le message.

Diminution et vieillissement de la population active au-delà de 2006

L'essentiel des résultats présentés par **D. Brondel**, **D. Guillemot**, **L. Lincot** et **P. Marioni** se situe plutôt dans l'optique de moyen-long terme ou, ce qui constitue un plus par rapport aux exercices précédents, de très long terme. Que faut-il en retenir de vraiment nouveau ? D'abord, la confirmation du retournement annoncé dans l'évolution de la population active, mais à une date légèrement retardée : 2006 plutôt que 2003. En outre, la croissance du nombre d'actifs serait, avant ce tournant, plus forte que ce qu'on prévoyait (environ + 150 000 par an de 1995 à 2005), et la diminution en serait moins sensible après. La prise de conscience de cette diminution des ressources en main-d'œuvre semble beaucoup mieux connue et « acceptée » aujourd'hui qu'il y a cinq ans ; en revanche, celle de la concentration croissante des actifs sur des âges de plus en plus élevés (40-55 ans) doit être davantage soulignée et analysée comme un facteur de préoccupation pour l'avenir. Les pistes suggérées comme susceptibles de contrecarrer certaines de ces évolutions tournent plutôt autour des possibilités d'une remontée de l'âge effectif de départ en (pré)retraite des actifs de plus de 55 ans.

Les variantes présentées sont donc de type sociologique et institutionnel, par le biais des taux-limites retenus en matière d'activité. Elles illustrent l'impact et le poids relatif des différents facteurs d'incertitude et donnent du sens aux évolutions tendancielles décrites. Mais l'ampleur des écarts avec le scénario central dépend en partie de la largeur des fourchettes dans les hypothèses retenues. On aurait pu situer ce type de sensibilité par rapport à d'autres : sensibilité de la projection au concept d'activité retenu ou sensibilité à l'état de la conjoncture, comme il avait été fait en 1987 (2).

---

2. Voir la partie 4 du volume D118 des « Collections de l'Insee » sur les projections de population active disponible, de 1985 à 2010. On peut toutefois trouver dans la publication présentant les résultats détaillés des « Nouvelles projections de population active (1995-2040) » quelques indications à ce sujet. Ainsi, dans un concept d'activité au sens du BIT, les projections conduisent à des évolutions de la population active inférieures d'environ 30 000 par an jusqu'à l'an 2005 à celles obtenues ici dans le concept d'activité au sens du recensement. Dans une perspective de prévision à moyen terme du chômage, ceci n'est évidemment pas du tout négligeable.

La comparaison internationale, menée de façon plus systématique que précédemment par **D. Brondel**, offre plusieurs avantages : elle permet tout d'abord de mieux asseoir les choix de taux-limites et de montrer la diversité des concepts et des méthodes de projection. L'examen des évolutions récentes des différents pays témoigne, en outre, de l'ampleur des adaptations qui peuvent s'opérer, par exemple à travers les mouvements migratoires (comme en Allemagne) ou la diminution des taux d'activité masculins (comme au Royaume-Uni). Il met bien en évidence la « stratégie défensive » qui caractérise la situation française des années quatre-vingt. Compte tenu d'une croissance démographique relativement dynamique, l'évolution du nombre d'actifs français a pu être contenue par la montée de la scolarisation des jeunes et les politiques volontaristes de retrait d'activité des plus anciens. Cette stratégie trouve toutefois ses limites dans les années quatre-vingt-dix, en particulier pour des raisons financières dans les cas des préretraites et ne saurait être poursuivie à long terme.

L'évolution de l'activité aux différents âges

Les quatre études « catégorielles » présentées dans la seconde partie du numéro se situent sur un autre registre : elles examinent les facteurs explicatifs des évolutions des taux de participation des différents groupes d'âge actif faisant l'objet des variantes décrites précédemment. S'agissant des jeunes, l'élément important est le fait de privilégier l'analyse des taux de scolarité dont découlent ensuite leurs taux d'activité. Ce primat du scolaire par rapport au marché du travail n'était pas postulé dans le dernier exercice complet de projection mené en 1985. Il semble correspondre beaucoup mieux à l'évolution des dix dernières années, même si on ne peut écarter totalement l'idée qu'en retour, la situation du marché du travail exerce des effets sur la scolarité. En effet, **P. Poulet** montre que l'allongement de la scolarité s'est traduit par une réduction marquée des flux de sortants du système éducatif entre 1987 et 1993, ce qui a contribué à améliorer relativement l'insertion des jeunes sur le marché du travail au cours de ces années. Mais la grande question est de savoir si, au-delà des cinq à dix années à venir qui seront très vraisemblablement marquées par une prolongation des tendances récentes (même si elles sont atténuées), l'amélioration éventuelle de la situation de l'emploi se traduira par un retour en arrière en matière de scolarité, c'est-à-dire par une reprise de l'activité des jeunes de moins de 25 ans. L'article de **P. Poulet** fournit un certain nombre d'arguments – notamment sur les liens entre le niveau de formation et le chômage – justifiant qu'on n'ait pas retenu cette hypothèse dans les projections effectuées.

S'agissant des adultes de 25 à 60 ans, et en particulier des femmes, l'article de **G. Bourdallé** et **C. Cases** et celui de **D. Blanchet** et **S. Pennec** répondent à des questions classiques mais de nature différente. Le premier cherche à faire la part entre les effets du moment, de l'âge ou de la génération dans la variation des taux d'activité. Les résultats diffèrent selon le sexe : la variable d'âge explique l'essentiel des évolutions pour les hommes, alors que c'est plutôt la variable génération pour les femmes. Ceci devrait conduire à projeter les taux d'activité féminins en distinguant les générations (croisées éventuellement avec le diplôme qui s'avère aussi être un bon facteur explicatif de l'activité féminine) plutôt que les groupes d'âge. En négatif, la sensibilité des évolutions à l'état de la conjoncture est faible sur la période étudiée, contrairement à ce qui avait pu être mis en évidence pour les années soixante ou le début des années soixante-dix.

L'effet de l'âge chez les femmes autour de la trentaine ou de la cinquantaine renvoie à l'une des interrogations que se posent **D. Blanchet** et **S. Pennec** : qu'en est-il des liens entre taille de la famille et participation des femmes à l'activité professionnelle ? À cette question, ils apportent de convaincants éléments de réponse sur la base des enseignements d'un modèle simple. Les deux auteurs concluent à la primauté de l'attrait de l'activité professionnelle sur les choix des femmes en matière de conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, ce qui justifie que l'on projette leurs taux d'activité sans prendre en compte leur nombre d'enfants. Certaines questions demeurent néanmoins, par exemple sur le caractère volontaire ou contraint de cet attrait des femmes pour le travail, ou sur le rôle éventuel des politique familiales dans l'arbitrage. De ce point de vue, l'application du même modèle à d'autres pays serait tout à fait intéressante. À noter enfin, comme dans l'article précédent, le rôle important joué par le diplôme, ou plus exactement ici les diplômes de chacun des deux conjoints.

En ce qui concerne les personnes de plus de 55 ans, c'est le problème de l'âge de la retraite qui est posé, avec en arrière-plan celui du chômage. Que l'on ne se méprenne pas : le propos de **D. Blanchet** et **P. Marioni** n'est pas de revenir sur un droit acquis en 1983 (l'âge légal de la retraite porté de 65 à 60 ans), mais plutôt d'intégrer un certain nombre d'évolutions en cours en France ou chez ses principaux voisins conduisant à un recul de l'âge effectif de cessation d'activité. Là encore l'incertitude est forte, et le choix de considérer les préretraités et les personnes dispensées de recherche d'emploi comme des actifs potentiels peut être discuté. Les limites de l'exercice sont très bien posées par les auteurs : il s'agit bien d'une projection prédictive conditionnelle, qui permet de cerner les conséquences de changements dans les comportements de retrait d'activité dont on ne cherche ni à décrire les conditions de réalisation ni à apprécier la plausibilité.

Quelques questions et pistes pour enrichir les projections futures

Malgré les avancées certaines de l'ensemble des travaux, les auteurs de ces projections de population active sont les premiers à reconnaître que leurs méthodes ne diffèrent guère de celles mises en œuvre depuis vingt ans. Le résultat de la confrontation entre prévisions et réalisations étant satisfaisant, tout au moins globalement, il n'incite guère à bouleverser les choix méthodologiques opérés. Surtout que les tentatives menées dans le passé pour renouveler les techniques de projection ne se sont pas avérées très concluantes. Néanmoins, il existe des voies d'amélioration, dont certaines sont d'ailleurs explorées à l'heure actuelle, comme l'idée de bâtir une projection portant sur les flux d'activité, entrées et sorties, plutôt que sur les taux d'activité qui ont un contenu beaucoup plus abstrait et dont il est plus difficile de trouver des facteurs explicatifs d'évolution facilitant le travail d'extrapolation. Autre enrichissement possible, en cours d'examen : face à la différenciation des temps travaillés, il serait bon de prendre en compte la variable de durée du travail, c'est-à-dire de fournir une projection en termes d'actifs potentiels mais aussi en termes de volume potentiel d'heures d'activité, en distinguant peut-être activités à temps complet et à temps partiel. Enfin, il conviendrait, ce que les méthodes utilisées autorisent tout à fait, de procéder à une actualisation régulière des résultats en prenant en compte, lorsqu'elles sont disponibles et éprouvées, les dernières informations sur la population totale ou sur les comportements d'activité.

On peut par ailleurs remarquer que ce sont toujours les mêmes catégories de main-d'œuvre qui sont à la source des incertitudes que comportent les projections de population active. Ceci tient notamment au fait qu'on ne dispose pas de résultats suffisamment robustes concernant les facteurs explicatifs de l'activité de ces catégories, même si les articles de ce numéro, par exemple ceux traitant des taux d'activité féminins, comblent en partie ces lacunes en mettant en évidence le rôle déterminant de certaines variables comme le niveau de formation, qu'il serait souhaitable d'intégrer dans des projections futures.

Les liens entre démographie et activité professionnelle continuent à être difficilement pris en compte, en particulier ce qui concerne le problème du solde migratoire d'actifs, qui est néanmoins mieux traité cette fois-ci que lors des travaux précédents. De même, les liens entre évolutions à court ou moyen-long terme de la population active et état du marché du travail résistent aux méthodes les plus sophistiquées mises en œuvre pour les cerner. L'étude annoncée sur « la flexion conjoncturelle des taux d'activité » devrait permettre de remédier en partie à cette difficulté.

C'est donc à un véritable programme de travail que conduit l'ensemble des contributions à ce numéro : programme déjà entamé, ou plutôt toujours en cours, qui devrait permettre, à une échéance rapprochée, de mieux prévoir l'évolution à court-moyen terme du chômage et celle des ressources en main-d'œuvre dont pourra disposer l'économie française à l'horizon de cinq, dix, vingt ou trente ans. Au-delà, l'ambition est bien de satisfaire les besoins d'information des différents utilisateurs, en caractérisant le plus finement possible – en termes de qualification, de localisation, d'activité économique, etc. – la main-d'œuvre qui sera disponible à l'avenir.

Olivier Marchand
Ministère du Travail et des Affaires sociales
Direction de l'animation de la recherche,
des études et des statistiques (Dares)